

Avis voté lors de l'Assemblée plénière du 12 décembre 2012

Rapport annuel sur l'état de la France en 2012

Déclaration du groupe de la CFE-CGC

La CFE-CGC regrette qu'il n'ait pas été possible de creuser convenablement certains sujets. Le peu de temps accordé à cet avis se traduit par un flou fait de banalités mêlées de contradictions au niveau des préconisations.

Le rapporteur se félicite du caractère contraignant donné au redressement des finances publiques. Ce serait une bonne chose si les mesures visées ne s'appliquaient pas en même temps à l'ensemble des économies européennes, ce qui ne conduira qu'à affaiblir toute l'Europe, dans la mesure où son marché interne est la clé de son économie.

Si l'on veut exporter plus, ce n'est pas en diminuant nos coûts, notamment salariaux, qu'on y arrivera, à moins que l'objet de ces décisions soit de ramener les salaires européens au niveau des salaires chinois ou indiens, au niveau de protection sociale et de pollution environnementale de ces pays. Tout le monde conviendra qu'il ne saurait s'agir d'un idéal.

Nous attendions des développements importants sur la nécessité d'investissements lourds pour préparer le futur notamment, mais pas seulement, au sujet de la transition énergétique.

Nous attendions qu'il soit demandé aux grandes entreprises d'augmenter leurs investissements d'avenir, contrairement à ce qu'elles ont fait en 2011, année qui a battu tous les records de distribution de valeur ajoutée au profit des seuls actionnaires.

Nous aurions également aimé une préconisation, demandant le retrait de Bâle 3, réforme que l'Europe continue à vouloir adopter quand les États-Unis comptent s'en dispenser, sachant que cette réforme va brider les possibilités d'investissement des entreprises, sans pour autant sécuriser le monde financier. Déjà, pour répondre par avance aux exigences de Bâle 3, les banques allègent leurs encours en les titrisant et en les cédant. De produit dérivé en produit dérivé, une nouvelle partie de mistigri se met en place qui pourrait se terminer en nouvelle crise systémique.

Bien entendu, nous sommes d'accord avec le fait de s'appuyer sur la BEI pour des projets d'avenir.

D'accord aussi pour poursuivre les efforts d'harmonisation juridique et fiscale, mais le meilleur moyen en la matière est sans doute de lutter contre le dumping. Or, on a l'impression ici qu'il s'agit surtout d'aligner la fiscalité vers le bas, ce qui aurait au bout du compte pour corollaire l'abandon de politiques sociales.

On voit bien que la préconisation d'adaptation de notre économie et de notre pacte social s'oriente vers une notion de compétitivité-coût quasi-exclusive (alors, par exemple, que l'heure de travail dans l'automobile coûte moins cher en France qu'en Allemagne, ce qui prouve que le problème est ailleurs.).

Oui, la prise en compte d'un certain nombre de dangers doit, certes, conduire à bâtir de nouveaux modèles économiques et sociaux pour l'avenir mais, curieusement, on entend derrière tout cela une petite musique de sacrifices à sens unique et de poursuite d'une politique dans laquelle salaires, emplois et investissements pâtissent de l'exigence de rendement des actionnaires. Cela est vrai pour les grandes entreprises, mais se répercute souvent sur les PME-PMI par le biais des pressions exercées sur les sous-traitants et les fournisseurs.

C'est pourquoi, la CFE-CGC a voté contre cet avis dont les préconisations n'offrent pas de pistes de développement économique équilibré et durable à notre pays.